

Récompenses Les lauréats des Trophées des Sports

Pages 8-9

**Tourisme** 

# Un Pass pour découvrir la ville Page 6



#### **Politique**

Pierre Aylagas élu député

## Page 3

#### **Travaux**

Fin des chantiers pour la trêve estivale

.....Pages 4-5

#### **Tourisme**

Un pass pour découvrir la ville. Une nouvelle gare pour le Trainbus

.....Pages 6-7

#### **Sports**

Les champions récompensés. L'équipe de France de judo en stage

Pages 8-9

#### Vie municipale

Les dossiers du conseil. Taxo a dévoilé ses richesses

Pages 10-11

#### **Environnement**

Fleurissement : les lauréats du concours

Page 12

#### **Animations**

Les temps forts de l'été

.....Page I 3

#### Zooms

Retours sur l'actualité

.....Pages 14-15

#### **Agenda**

La plage sportive. Le concert du 15 août

.....Page 16



#### Directeur de la publication

Pierre Aylagas, Maire d'Argelès-sur-Mer Allée Ferdinand Buisson 66700 Argelès-sur-Mer Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com Rédaction et Maquette

Service Communication.

<u>Crédits photographiques</u> Service Communication.

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



## Éditorial



# Merci de votre confiance

Pierre Aylagas Maire d'Argelès-sur-Mer Député des Pyrénées-Orientales

epuis le 17 juin, je représente les citoyens de la 4° circonscription des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée Nationale.

Je suis honoré de la confiance qu'une large majorité d'entre vous m'a accor-

dée et, en même temps, conscient des nouvelles responsabilités qui m'incombent. Dans notre commune, mon résultat, tant au premier qu'au second tour de scrutin, est supérieur au score que j'enregistre dans la circonscription.

Je suis fier du soutien que vous m'apportez depuis des années, quelle que soit l'élection à laquelle je suis candidat.

Pour un maire, la reconnaissance des ses concitoyens est primordiale et va droit au coeur.

L'énergie et la détermination que je déploie depuis des années pour notre ville et notre communauté de communes, je les exerce désormais en faveur d'un territoire plus vaste, un territoire qui comprend, en plus de la Côte Vermeille, les Aspres, le Vallespir et l'Illbéris.

Cela implique une nouvelle organisation et une autre manière de travailler. Je les ai déjà mises en place.

Même si je suis parlementaire, les dossiers d'Argelès-sur-Mer, le suivi de l'action des services municipaux et le respect du contrat que vous avez passé avec la majorité municipale que je conduisais en 2008 restent au centre de mes priorités.

Je l'ai toujours dit et je vous le redis aujourd'hui : pour moi, le plus beau mandat est celui de maire.

Même s'il est parfois ingrat, même s'il représente un combat permanent, il est celui qui procure le plus de satisfactions quand on voit grandir et embellir sa ville.

Argelésien je suis et Argelésien je resterai, même sur les bancs de l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Je sais ce que je vous dois et je continuerai à être des vôtres.

- plages

# Pierre Aylagas élu député

Maire d'Argelès-sur-Mer, Pierre Aylagas représentera désormais la 4° circonscription des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée Nationale. Il a été élu avec 55,42 % des suffrages et 57,28 % à Argelès-sur-Mer.

e 17 juin, Pierre Aylagas a été élu député de la 4° circonscription des Pyrénées-Orientales. Candidat investi par le parti socialiste et soutenu par le parti radical de gauche, il l'a emporté au second tour de scrutin avec 55,42 % des suffrages.

Il a devancé de près de 6 000 voix son adversaire, Jacqueline Irles, députée sortante, investie par l'UMP.

Dans la circonscription, le taux de participation (61,37 %) a été nettement supérieur à celui enregistré au niveau national (56.29 %).

Au premier tour, le 10 juin, 12 candidats étaient en lice. Pierre Aylagas virait en tête en recueillant 35,98 % des suffrages devant Jacqueline Irles (27,16 %), Marie-Thérèse Costa-Fesenbeck (Front National) et Nicolas Garcia



La proclamation des résultats le 17 juin dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville d'Argelès-sur-Mer.

(Front de Gauche), crédités respectivement de 18,35 % et de 12,55 % des suffrages.

Au premier et au second tour de scrutin, Pierre Aylagas est arrivé en tête dans les 7 cantons (Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Céret, Côte Vermeille, Elne, Prats-de-Mollo, Thuir) que compte la circonscription.

Au second tour de scrutin, Pierre Aylagas a devancé son adversaire dans 58 des 64 communes de la circonscription réalisant ses meilleurs scores à Taulis (82,14 %), La Bastide (75,56 %), Taillet (72,92 %), Arles-sur-Tech (68,59 %), Villelongue-dels-Monts (66,80 %) et Cerbère (65,73 %).

Les électeurs d'Argelès-sur-Mer ont apporté leur franc soutien à leur maire. Au premier tour, Pierre Aylagas a obtenu 44,09 % des suffrages puis 57,28 % au second tour.

Les Argelésiens ont une nouvelle fois fait preuve d'un grand civisme puisqu'ils ont été plus de 67 % à se rendre aux urnes à chacun des deux tours. A l'Assemblée Nationale, Pierre Aylagas siégera au sein du groupe socialiste, républicain et citoyen. Il est membre de la commission des affaires sociales à laquelle la santé est rattachée. La suppléante de Pierre Aylagas est Nicole Villard. Elle est première adjointe au maire de la ville du Boulou, chargée des affaires sociales et de la petite enfance.

Elle exerçait la profession d'éducatrice spécialisée auprès de l'enfance handicapée.

#### Successeur de Gaston Pams



d'Argelès-sur-Mer avait déjà siégé au sein d'une des 2 chambres du Parlement. Il s'agit de Gaston Pams, sénateur élu en avril 1959 et réélu en 1965 et 1974. Gaston Pams fut maire d'Argelès-sur-Mer de 1953 jusqu'à son décès en 1981.

# Martine Rolland, conseillère générale

Suppléante de Pierre Aylagas lors de la réélection de celui-ci dans son mandat de conseiller général du canton d'Argelès-sur-Mer au mois de mars 2011, Martine Rolland siégera au sein de l'assemblée départementale pour représenter le canton d'Argelès-sur-Mer.

Assistante maternelle à Palau-del-Vidre, mariée, mère de 3 enfants, Martine Rolland est âgée de 49 ans. Outre Argelès-sur-Mer, le canton comprend les communes de Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-



Albères, Palau-del-Vidre, Saint-André, Saint-Génisdes-Fontaines, Sorède et Villelongue-dels-Monts. Il est le plus peuplé des Pyrénées-Orientales.

# Fin des chantiers avant la trêve

#### Allée de la Tolérance

En raison de l'arrêté municipal interdisant les travaux bruyants en juillet et en août, la fin de l'aménagement de l'allée de Tolérance reprendra en septembre.

Après la modernisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, la première tranche a vu la rénovation de la voirie, la création d'une piste cyclable qui longe la Massane et le traçage de nouveaux emplacements de parkings.

Pour éviter des projections de poussière pendant l'été, un revêtement provisoire a été posé sur la chaussée qui n'a pas été



encore rénovée.

A la fin des travaux, ce sont 133 places de parkings qui seront

disponibles entre la rue du 14 juillet et le lavoir.

Ce parking rénové, à proximité

du centre-ville, est un nouvel atout pour renforcer l'attractivité de celui-ci.



#### **Ancien chemin de Collioure**

Les travaux d'aménagement du secteur compris entre le gué de l'Abat et la route de Collioure sont désormais terminés.

Les réseaux d'eau, d'assainissement et de collecte des eaux pluviales, une nouvelle chaussée avec des trottoirs et un nouvel éclairage sont désormais opérationnels.

Afin de fluidifier la circulation sur l'ancien chemin de Collioure, la voie a été mise en sens unique dans sa partie haute, à partir de son intersection avec la rue André Gide.

Les véhicules circulant sur la route de Collioure doivent emprunter la rue André Malraux pour se rendre dans le quartier de Charlemagne.

#### Route de Taxo à la Mer

Après l'ouverture à la circulation des véhicules motorisés fin avril, les travaux ont continué pour sécuriser la piste cyclable et le cheminement piéton.

Une bordure en béton a été posée tout le long de la voie et assure une séparation entre les différents modes de circulation.

A l'intersection du carrefour de l'Arbre Blanc, la piste cyclable a été déviée pour éviter d'abattre les arbres qui bordent la route.

A l'automne, la prochaine tranche de travaux concernera le secteur compris entre le camping Taxo-les-Pins et le hameau de Taxo.



# estivale

## Avenue de Charlemagne

L'avenue de Charlemagne a été rouverte fin juin à la circulation après des mois de travaux.

Cet axe transversal dessert un quartier en pleine évolution. La chaussée y a été rénovée, un réseau de collecte des eaux pluviales et des trottoirs ont été créés et un nouvel éclairage installé.

A l'intersection avec la rue André Malraux, le rond-point du 19 mars 1962 régule la circulation et 2 plateaux traversants limitent la vitesse.

En raison de contraintes administratives, le pont permettant de franchir le gué de l'Abat sera posé ultérieurement.





#### Pistes cyclables

Dans la cadre de sa politique visant à favoriser les déplacements doux, la ville vient de réaliser des travaux pour prolonger son réseau de pistes cyclables.

D'abord, avenue de la Retirada, où la piste permet aux deux-roues de franchir en toute sécurité la dépression du Tamariguer.

Désormais, il est possible d'emprunter une piste cyclable depuis le rond-point de Pujols au village jusqu'à celui de Joie et Lumière, plage

nord

Au-delà de ce rond-point, la piste cyclable conduisant vers le centre plage a été déplacée.

Elle est désormais située côté route et matérialisée par des poteaux en bois. La voie réservée aux piétons borde désormais les habitations.

Ce nouveau dispositif a permis d'éviter l'arrachage de pins dont les racines constituaient des obstacles et un danger pour les cyclistes.

#### Rue Lecomte de Lisle

Poursuivant la modernisation de la voirie en zone urbaine, la ville vient de faire procéder à la rénovation des trottoirs de la rue Lecomte de Liste, voie perpendiculaire à l'avenue de la Libération.



## Dénominations de voies

Le conseil municipal a procédé à la dénomination de voies.

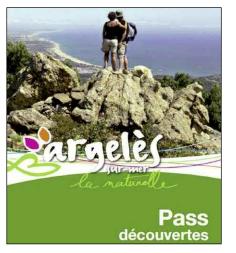
- Impasse du Clos de la Plage et prolongement de la rue Denis Papin dans le lotissement Le Clos de la Plage.
- Impasse des Noisetiers dans le secteur de la route de Sorède.

## **Tourisme**

# Un Pass pour découvrir la ville

'est la nouveauté touristique de l'année 2012. Le Pass Découvertes permet de bénéficier de réductions dans les sites et pour les visites guidées proposées par la commune d'Argelès-sur-Mer. Le Pass Découvertes comprend l'entrée à la Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, les visites quidées culturelles : "Argelès. ancienne cité royale", "Raconte-moi la plage" et le circuit de la Mémoire avec le CIDER (Centre d'Interprétation et de Documentation sur l'Exil et la Retirada).

Dans sa partie nature, le Pass Découvertes inclut le Parc de Valmy, les visites guidées de la Réserve Naturelle Nationale du Mas



Larrieu, du sentier littoral et une balade accompagnée vers le piémont de l'Albera (lire ci-dessous).

Dès votre deuxième visite, vous bénéficiez d'un tarif réduit. Faites tamponner votre brochure à chaque visite.

Le Pass Découvertes est valable pour les visiteurs de plus de 13 ans, pour une ou deux personnes, pour l'année en cours et une fois par site.

Il est disponible sur simple demande à l'accueil des sites et à l'Office de Tourisme.

Les enfants de moins de 13 ans bénéficient de la gratuité (sauf parc de Valmy).

#### **Numéros pratiques**

#### Office de Tourisme

Tél: 04 68 81 15 85.

Ouvert tous les jours de 8h30 à 20h jusqu'au 31 août.

Des points d'accueil diffusent les informations de l'Office.

Ils sont situés salle Cardone (à côté de l'église), à l'hôtel de ville, à la Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine (place des Castellans au village), au parc de Valmy, au kiosque des Enfants de la Mer (plage sud) et à la capitainerie de Port-Argelès.

#### Office Municipal d'animation

Hôtel de ville Tél: 04 68 95 34 58 **Police Municipale** Tél: 04 68 81 16 31

Tél: 04 68 81 10 15

Déchetterie

Tél: 04 68 81 01 07

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h. Fermée les jours fériés.

#### **Encombrants et déchets verts**

(volume inférieur à 1 m³)

Tél: 04 68 95 34 82

Collecte des encombrants après inscription le premier mardi du mois ; collecte des déchets verts après inscription tous les lundis.

**Services Techniques** Tél: 04 68 95 34 23

Eau et assainissement Tél: 04 68 95 21 95

**Maintenance conteneurs** 

Tél: 04 68 81 55 45

#### Deux nouvelles balades

## Pour mieux découvrir Argelès-sur-Mer

Tous les jeudis, jusqu'au 23 août, en collaboration avec l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCAPL), la Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine et l'Office municipal d'Animation proposent une nouvelle balade au coeur du village.

Programmée en fin de journée, de 18h à 20h, Terre d'Histoire et de Saveurs offre une visite à la fois culturelle et gourmande. Les spécialistes de la Casa de l'Albera conteront avec passion la richesse du patrimoine architectural, culturel et linguistique d'Argelès-sur-Mer. Puis, l'UCAPL conclura la visite par une dégustation de spécialités culinaires et de vins du terroir. Un intermède musical et artistique est programmé lors de la visite. Départ place des Castellans devant la Casa de l'Albera.

Billetterie: Office du Tourisme, la Casa de l'Albera, Boucherie Costa, Epicerie chez Elisabeth.

Adultes : 6 euros comprenant le verre gravé aux armes d'Argelès-sur-Mer ; enfants de moins de 12 ans : 3 euros. Gratuit pour les moins de 3 ans.

Une nouvelle balade nature est proposée cette année. Elle permet de faire l'Ecole



buissonnière au pied du massif des Albères. D'une durée de 2 heures, c'est une escapade familiale originale pour découvrir l'arrière pays argelésien...

Une légère ascension vous mènera vers l'Ermitage de Notre-Dame-de-Vie où le point de vue est magnifique.

Tous les vendredis jusqu'à la mi-septembre. Départ de l'hôtel de ville à 9h.

Renseignements et réservations à la Casa de l'Albera-Maison du Patrimoine.

Tél: 04 68 81 42 74

Les autres balades nature pour découvrir Argelès-la-Naturelle sont la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu le jeudi matin et le sentier littoral, le mercredi matin.

Renseignements à l'Office de Tourisme.

### Qualité des eaux de baignade

Des analyses régulières de l'eau de mer sont effectuées par l'ARS (Agence régionale de santé) sur les 6 plages de la commune.

Les résultats sont publics, affichés dans les postes de secours, à l'hôtel de ville et à l'Office de Tourisme et téléchargeables sur le site internet.

# Une nouvelle gare pour le Trainbus

Le Trainbus est le moyen de transport privilégié des touristes pendant la saison estivale.

Suite aux travaux de rénovation qu'a connus l'avenue des Pins, la gare de voyageurs a été modernisée et déplacée de quelques mètres. Elle est désormais située allée des Pins, dans le prolongement de l'allée Jules Aroles à proximité du parking des Pins.



#### **Navette gratuite**

Jusqu'à la mi-septembre, un petit train relie gratuitement tous les jours de 10h à 13h les parkings de proximité du centre ville. En 20 minutes environ, il parcourt un trajet qui le mène à l'hôtel de ville, au parking de la Gare, place Gambetta, au parking des Balcons d'Azur (av. de la Libération), au stade Gaston Pams (devant la piscine), avenue Molière (parking de l'espace Jean Carrère), rond-point des Trabucaïres et rond-point du Porcariu (parking de l'école la Granotera).

#### Bus à Leuro

Il est possible de voyager en bus sur le réseau de transports du conseil général.

Prix du trajet : 1 euro.

D'Argelès-sur-Mer, vous pouvez vous rendre à Céret, Perpignan et Cerbère plusieurs fois par jour. Horaires disponibles à l'Office municipal de Tourisme.

Tél: 04 68 80 80 80.

#### **Navette littorale**

Jusqu'au 2 septembre, une navette littorale vous conduit en bus de Saint-Cyprien à Banyuls-sur-Mer avec arrêts à Argelès-plage, Collioure, Port-Vendres, Paulilles et Banyuls-sur-Mer.

8 rotations sont effectuées tous les jours hormis les 15 et 16 août. Prix : 1 euro.

Renseignements à l'Office de Tourisme.

#### Pavillon Bleu

# Argelès-sur-Mer récompensée pour la 25° fois!

Une nouvelle fois, le Pavillon bleu des plages a été accordé à Argelès-sur-Mer pour la qualité de ses eaux de baignade et ses efforts en matière d'environnement.

Cette distinction s'accompagne d'une autre, encore plus prestigieuse. Argelès-sur-Mer fait partie des 4 communes françaises qui ont reçu 25 fois le label du Pavillon Bleu.

En Languedoc-Roussillon, seules Villeneuve-lès-Mague-lone et Argelès-sur-Mer peu-

vent s'enorgueillir d'un tel palmarès

Argelès-sur-Mer est labellisée au niveau de la commune mais aussi du port depuis 1986.

Le Pavillon bleu a été attribué à toutes les plages surveillées d'Argelès-sur-Mer, du Racou jusqu'à celle de la Marenda.

#### Réseaux sociaux

## Du nouveau sur Facebook

L'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer vous invite sur sa nouvelle page Facebook officielle : http://www.facebook.com/arg elessurmer.tourisme

Un simple clic sur la mention J'aime et vous voilà prêts à bénéficier de toutes les infos en avant-première, à découvrir les actualités et les bons plans. Venez partager en exclusivité les photos et vidéos d'Argelès-sur-Mer, nos événements, nos recommandations et nos coups de cœur. La page Facebook de l'Office de Tourisme vous apportera tous ces petits plus qui font la différence pour tisser un lien toujours plus fort entre vous et Argelès-sur-Mer.

#### Chiens sur la plage

La présence des chiens sur la plage est interdite dans les zones surveillées pendant l'ouverture des postes de secours. En dehors des heures de surveillance, avant 10h30 et après la fermeture des postes, leur présence est autorisée à condition qu'ils soient tenus en laisse.

## Pour faire son marché

#### Au village

Marché traditionnel le mercredi et samedi matin de 7h à 13h. Marché de producteurs le mardi, tous les 15 jours, de 7h à 13h, place de la République.

#### A Port-Argelès

Jusqu'au 18 septembre : marché bio, place du Nouveau Monde, le mardi de 7h30 à 12h30.

Jusqu'au 20 septembre : marché traditionnel, place du Nouveau Monde, le jeudi de 7h30 à 12h30.

Jusqu'au 31 août : marché nocturne sur les quais du port. Le mardi et vendredi de 17h à minuit.

#### A la plage

Jusqu'au 21 septembre : marché des Platanes, parking des Platanes, le lundi, mercredi et vendredi de 7h à 13h.

Jusqu'au 16 septembre : marché de la petite poste, boulevard de la Mer. Tous les jours de 7h30 à 12h30.

#### Au village artisanal

Jusqu'au 16 septembre : marché des artisans, parking des Platanes, avenue des Platanes. Tous les soirs de 17h à minuit.

#### Jusqu'au 30 septembre

# Surveillance des plages

Jusqu'au 2 septembre, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 19h par les 6 postes de secours

<u>Du 3 au 9 septembre</u>, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 18h par le poste central, le poste 6 (Le Racou), le poste 3 (plage des Pins) et le poste 2 (plage du Tamariguer).

<u>Du 10 au 30 septembre</u>, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 18h par le poste central, le poste 6 (Le Racou), le poste 3 (plage des Pins).

# Les champions argelésiens réc

La ville a honoré celles et ceux qui portent haut les couleurs d'Argelèssur-Mer lors des compétitions sportives.

Dirigeants et bénévoles ont également été mis à l'honneur.

u'ils soient enfants, jeunes ou adultes, ils ont tous la passion du sport qu'ils pratiquent dans une des nombreuses associations argelésiennes. En sport collectif ou en sport individuel, chacun, à sa manière et à son niveau, donne le meilleur de luimême pour progresser et faire avancer son club et donc sa ville. Tous les deux ans, les Trophées des Sports, organisés par la ville viennent récompenser tous ceux, athlètes et dirigeants, qui se sont distingués par leur résultat ou par leur engagement associatif. Chaque récipiendaire a recu une médaille et une serviette brodée avec le logo d'Argelès-sur-Mer.

#### **Trophées collectifs**

Argelès handball : équipe des moins de 14 ans, vainqueur du championnat et de la coupe du Roussillon. Educateurs : A. Roman et S. Gillet.

Entente des Albères Tennis de Table : équipe championne

# Piscine municipale Jours et horaires d'ouverture

Jusqu'au 19 août, la piscine municipale est ouverte tous les jours de 9h à 20h. Du 20 août au 2 septembre tous les jours de 9h à 19h. Du 3 au 23 septembre, les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h.



départementale en division 1. Etoile sportive catalane : équipe junior Balandrade,1/4 de finaliste du championnat de France. Educateurs : H. Badie, F. Armangau, L. Marti, T. Doberva, P. Venzal.

Football Club Albères-Argelès: équipe des moins de 13 ans, championne du Roussillon. Educateur: S. Cano.

<u>Happy days</u>: association la plus représentée pour le Parcours du Coeur avec 131 participants.

Tennis Club: équipe féminine vainqueur de la coupe du Roussillon ; équipe masculine vainqueur du championnat départemental des plus de 45 ans.

<u>Starfilantes</u>: participation aux défilés du carnaval. Educatrices: C. Jimenez et S. Bercier.

#### **Trophées individuels**

Boule sportive argelésienne:

M. Labbé, M.J Dos Reis,
Y. Guidon, S. Drahon, C. Guix,
J. Rossignol, A. Guix, H. Caulo,
C. Augez. Entraîneur: P. Labbé.
Judo club argelésien:
A. Santoni, L. Bosh, T. Buisson,
F. de Moura, S. Mesples,
I. Dourneau, E. Faucher,
L. Ferrera, A. Giron, L. Lanciau,
O. Louis, S. Bouziane, A. Testud,
T. Groc, C. Cassou.

Club Argelès gymnastique
rythmique : K. Bouquié,
M. Lomet, C. Halouchery, T. Sery,
S. Bensalem, I. Girandier, P. Ros,
M. Miguel, L. Colmenero,
S. Grujic, M. Blondeau, L. HahnMoureau, A. Sillard, L. Dias.
J. Ribera (dirigeante).

<u>Tennis club</u> : A. Bordallo, C. Audap.

<u>Argelès musculation loisirs</u> : T. Vergé et J-M. Garcia (dirigeants).

Le Volant des Albères : D. Yagues, A. Jarry, M.

Berdaguer, L. Beaucourt, L. Prades, F. Zioueche, M. Thiebaut, A. Gouges, S. Rouge, S. Jarri-Moinx.

<u>Vélo club des Albères</u> : J. Parisi, A. Redon, M. Launay (dirigeants).

Athlétique sport santé des Albères : F. Wallers, S. Ethan, M. Nougier, S. Lotfi, C. Abel, L. Garcia-Parayre, J. Glauda, L. Gayraud, C. Leconte, V. Froment, M. Colomines.

Société d'escrime argelésienne : J. Martinez, O. Raulet,

#### L'avis des élus

La grande famille du sport argelésien est réunie tous les deux ans par la ville pour la remise des Trophées des Sports.

Ce sont les clubs qui proposent les noms des lauréats aux élus chargés des sports.

Quel que soit le niveau de performance, l'essentiel est qu'Argelès-sur-Mer soit une ville où tous les sports trouvent leur place. C'est le cas puisque nous comptons pas moins de 59 associations sportives dans la commune. Elles fonctionnent grâce à



l'implication des bénévoles, dirigeants et éducateurs qui, par leur engagement, sont un des moteurs de la cohésion sociale de la ville.

> Charles Campigna Adjoint au maire, chargé des sports Valérie Reiméringer, conseillère municipale

# ompensés



G. Kerjouan, A. Thomas, M. Duchêne-Marullaz, J. Careau,

#### Plage sportive

#### Les rendez-vous de l'été

L'office municipal d'animation et la ville proposent une nouvelle fois l'opération plage sportive pour pratiquer une activité sportive pendant les vacances. Elle se déroule jusqu'au vendredi 31 août, du lundi au vendredi, plage centre.

Les activées proposées sont les suivantes :

lundi-mercredi à 9h gymnastique et renfort

mardi-vendredi à 9h footing et étirements;

jeudi à 10h tennis-ballon;

lundi de 14h à 19h beach-rugby

mardi de 14h à 19h

sandball:

mercredi-vendredi de 14h à 19h

beach-football; jeudi de 14h à 19h

beach-volley.

Inscriptions sur place. Age minimum de 10 ans requis pour participer aux tournois.

Avant les Jeux Olympiques

## Les judokas français à Argelès-sur-Mer



Les judokas sélectionnés pour représenter la France lors des Jeux Olympiques de Londres sont venus effectuer une partie de leur préparation dans les Pyrénées-Orientales.

Comme l'an passé, ils ont mis à profit les installation du stade Gaston Pams, notamment la piste d'athlétisme, pour effectuer toute une série de tests physiques.

Le colossal Teddy Riner, 2,04 m, 138 kg, recordman du nombre de titres planétaires chez les hommes avec 5 sacres, était présent au milieu de ses coéquipiers.

Sur place, la délégation conduite par son responsable Benoit Camargue, était accueillie par Charles Campigna, adjoint au maire chargé des sports.

## Laura Flessel, porte-drapeau de la délégation française

Lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Londres, le 27 juillet, le drapeau français sera porté par Laura Flessel.

Laura Flessel est une habituée et une amie d'Argelès-sur-Mer puisque l'équipe de France d'épée dont elle est membre effectue depuis plusieurs années un stage de préparation dans notre ville.

Un stage conclu grâce à un partenariat signé avec le comité départemental d'escrime que préside Guy Esclopé, 1er adjoint au maire d'Argelès-sur-Mer.

A chacun de ses séjours,



Laura Flessel avec le Maître d'Armes de la Société d'escrime argelésienne Jean Tura.

Laura Flessel se fait remarquer par sa gentillesse, sa proximité avec le public et

avec les jeunes escrimeurs de la Société argeléd'escrime sienne. Elle n'hésite jamais lors des repas conviviaux concluant le stage à faire honneur aux spécialités locales. A Londres, Laura Flessel sera la seule épéiste française à participer en individuel; la France n'ayant pu se qualifier pour le tournoi par équipes.

A 41 ans, celle que l'on surnomme "La Guêpe" disputera ses 5° Jeux Olympiques. Elle fut double médaillée d'or en individuel et par équipes aux Jeux d'Atlanta en 1996.

Bonne chance à elle.

# Les dossiers du conseil municipal

En mai et juin, l'assemblée a examiné les délibérations suivantes.

#### **Cantine Curie-Pasteur**

Le conseil municipal a décidé de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales, la communauté de communes Albères - Côte Vermeille et le conseil général pour qu'ils participent à l'opération que la ville lance à l'école Curie-Pasteur.

Le projet comporte la création d'une cantine pour les enfants qui prennent leur repas au collège des Albères après y avoir été transportés en bus.

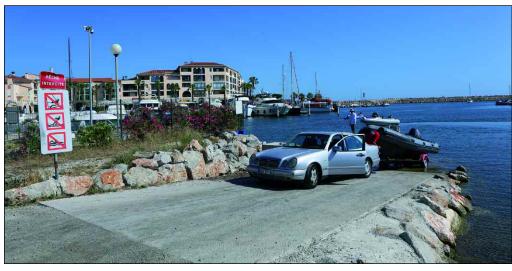
Il verra également la réalisation d'espaces pour les accueils de loisirs pendant les temps extrascolaires (mercredi et vacances scolaires) et périscolaires (avant et après la classe et pendant la pause déjeuner).

Une salle sera réservée à la pratique de la boxe pour le Phoenix club argelésien. Chiffré à 1,45 million d'euros, ce programme verrait des participations de la CAF (500 000 euros), de la communauté (400 000 euros) et du conseil général (382 000 euros).

#### **Acquisition de parcelles**

Le projet d'aménagement d'une liaison routière entre le giratoire du port et celui de Valmy a été déclaré d'utilité publique. Il permettra notamment de poursuivre la piste cyclable existante.

Le conseil municipal a accepté



Comme cela est déjà pratiqué dans d'autres ports de plaisance du littoral catalan, le conseil municipal a approuvé l'instauration d'un tarif pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau des bateaux et jets skis à Port-Argelès. Le tarif retenu est de 5 euros le passage, valable en juillet et en août, entre 8h et 19h. La rampe de mise sera désormais contrôlée par un gardien, chargé de réguler le trafic des véhicules et des bateaux et de facturer les passages.

l'acquisition d'une parcelle de 150 m².

Par ailleurs, dans le cadre de travaux d'élargissement de voiries, la ville a procédé à l'acquisition gratuite de terrains chemin des Oiseaux (103 m²) et avenue du 8 mai, au lieu-dit la Plage (1478 m²)

#### Promotion du catalan

Le conseil municipal a décidé d'approuver la création du syndicat intercommunal pour la promotion des langues catalane et occitane et d'y adhérer.

Ce syndicat aura pour mission de promouvoir les langues catalane et occitane comme vecteur de développement économique et touristique, d'aider à l'enseignement de ces langues et à

leur développement dans l'espace public.

#### Tribune de l'opposition

## Principe d'isonomie

Lorsqu'un administré ne respecte pas les règles d'urbanisme, qu'il réalise des travaux de construction non-conformes au Permis de Construire et que le maire en a connaissance, la suite qu'il donne à cette infraction est-elle la même pour tous ? Exemple : une SCI qui veut faire construire 6 locaux commerciaux Plage Centre, présente un projet qui ne respecte pas la hauteur nécessaire à une mise hors d'eau des planchers, les stationnements nécessaires, l'accès handicapés et une architecture insuffisante (répétition des portes de garage). Le P.C. est refusé

Un 2º P.C. modifié en conséquence est accepté en novembre 2010, mais en toute illégalité n'est pas respecté lors de la construction.

Une infraction connue du maire depuis mai 2011 et reconnue puisqu'il a confirmé au Sous Préfet de Céret que les accès handicapés font défaut à l'entrée du bâtiment, que l'architecture de façade ne correspond pas précisément au projet initial et que le 5/07/2011 il a adressé une lettre de mise en demeure aux propriétaires pour qu'ils se conforment au P.C accordé. Une demande non respectée.

Selon l'art. L.480-1 du C.U un maire qui a connaissance d'une telle infraction a l'obligation d'en faire dresser procès verbal et de transmettre celui-ci sans délai au ministère public (Procureur). Qu'en est-il. Nous l'ignorons.

Le maire fait le mort et loin de toute action cohérente, ces locaux sont à nouveau exploités en 2012 (en sus une cloison entre 2 locaux en partie abattue). Dossier à disposition.

#### Plage

# Réunions de secteurs en septembre

En raison du calendrier parlementaire de Pierre Aylagas et de la session de l'Assemblée Nationale qui s'est déroulée à partir du mois de juillet, les réunions de secteurs de la plage ont été repoussées au mois de septembre.

Elles se dérouleront aux dates suivantes à 18h30, salle Poiraud (à côté de l'hôtel de la police municipale à la plage). Le 3 septembre : le Racou, Port-Argelès, plage sud ; le 6 septembre : plage centre et le 7 septembre plage nord.

## Taxo a dévoilé ses richesses

Avant le début des travaux de construction du lycée Emile Combes, des fouilles archéologiques ont permis de mettre en lumière de nombreux vestiges qui témoignent de la richesse du site de Taxo.

u de la route à 4 voies qui mène à Perpignan ou de la route de Taxo à la Mer, le chantier des fouilles archéologiques de Taxo a intrigué plus d'un automobiliste et d'un promeneur.

D'abord par la durée des recherches étalées sur plus de 7 mois. Ensuite, par la superficie des fouilles pratiquées, sur un espace de 2,5 hectares.

Des fouilles qui, rappelons-le, s'inscrivent dans un cadre légal et dont les découvertes ne remettent pas en cause les travaux de construction du lycée.

Devant l'intérêt manifesté par les Argelésiens, la société intervenant sur le site a organisé, en collaboration avec l'équipe de la Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, une journée Portes Ouvertes qui a connu un franc succès puisque plus de 600 personnes y ont participé.

Elles ont profité de l'occasion pour terminer leur parcours par



Pour ceux qui n'ont pu participer à la journée Portes Ouvertes, l'Eté du Patrimoine propose une conférence sur les fouilles de Taxo. Présentée par Carole Puig, l'archéologue qui dirigeait l'opération, elle se déroulera le 9 août à 21 h, place de la République.

la découverte du château de Taxo.

Les archéologues ont pu présenter au public les principales découvertes.

Parmi celles-ci, 2 000 silos destinées à la conservation du grain, une dizaine de tombes (début VI°) et de vestiges de construction (VII° et VIII°).

Toutes ces découvertes viennent renforcer l'idée que le site de Taxo a joué un rôle majeur dans l'histoire de notre territoire et de la plaine du Roussillon.

Après le travail de recherche, les archéologues vont continuer leur mission d'identification des vestiges pour que ceux-ci livrent un jour tous leurs secrets.

#### **Finances**

#### La ville se désendette

Lors du conseil municipal du mois de mai, l'approbation des comptes 2011 du budget principal et l'affectation du résultat d'exploitation ont permis aux élus de prendre connaissance du niveau d'endettement de la commune.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par la ville en 2011 et un emprunt a été remboursé par anticipation.

En conséquence, le niveau d'endettement continue de décroître. Le capital de la dette à rembourser s'élevait à :

- 19 645 989 euros au 31 décembre 2004,
- 15 228 069 euros au 31 décembre 2005,
- 13 924 203 euros au 31 décembre 2006,
- 13 145 294 euros au 31 décembre 2007,
- 12 720 294 euros au 31 décembre 2008,
- 13 297 383 euros au 31 décembre 2009.
- 13 779 275 euros au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, il s'élevait à 11 533 027 euros

#### Circulation

## Priorité à droite dans la zone 30

Si la vitesse est limitée à 50 km/h en zone urbaine, elle est limitée à 30 km/h dans certaines zones du centre-ville pour un meilleur partage de la chaussée entre automobilistes, piétons, deux-roues et transports en commun.

Cette zone, matérialisée par des entrées et signalée par ZONE



des panneaux, un marquage jaune et des ralentisseurs instaure un régime de priorité à droite et donc de suppression des stops.

#### Travail saisonnier

## **Permanence d'information**

Organisée jusqu'à l'an passé à l'Office de Tourisme, la permanence d'information du travail saisonnier a désormais pour cadre le Pôle Emploi, 1 impasse des Sarcelles.

Elle se tient les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 iusqu'au 28 août.

C'est un service de proximité pour les salariés et leurs employeurs. En relation avec les services de l'Etat, cette permanence propose d'informer les salariés sur les conditions de travail et les employeurs sur la légalité des contrats de travail et leur exécution. Tél : 04 68 95 38 30.

# Fleurissement : les lauréats du concours

Une vingtaine d'Argelésiens a participé au concours d'embellissement lancé par la ville.

açades et jardins fleuris : le concours a rendu son verdict et le jury, composé d'élus, de délégués de quartiers et de techniciens des espaces verts n'a pas eu la tâche aisée pour désigner les lauréats de l'édition 2012.

Dans la catégorie jardins fleuris, le premier prix a été attribué à Marie-Ange Techer, 22 rue Estève Caseponce (notre photo).

Dans la catégorie façades fleu-

ries, le premier prix a été

décerné à Emilie Marin, 3 place dels Balls.

Tous les participants dont les noms suivent ont contribué à rendre la commune plus accueillante

Ce sont Aurélio Alviano, 5 rue des Palombes, Christiane Piault, 3 rue des Castellans, Marie-Christine Rius, 17 rue Vermeille et 16 rue de la Fraternité, Jean-Pierre Escoubeirou, 14 rue des

Violettes. Pierre Lambert, 13 impasse des Sarcelles, Gisèle Desvard, 16 rue des Serins, Annie Lerme, 12 rue Elsa Triolet, Josette Ricard, 5 place Jacquard, Joël Guélé, 11 rue Marcel Pagnol, Pierre Toulouppe, 8 rue du Brigantin, Daniel et Nicole Prost, 3 rue des Violettes. Odette Arsant. 11-13 avenue du Vallespir, Christiane Simahhidine, 4 boule-



vard des Albères, Eliane Torres, 1 rue de la Galiote, Odette Vignac, 2 rue de la Galiote.

Pour les remercier, et les encourager à persévérer dans leur action de fleurissement, les vainqueurs et les participants ont reçu des bons d'achat auprès des pépiniéristes d'Argelès-sur-Mer.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition du concours.

Grand nettoyage

# Coup de chapeau aux bénévoles



Une trentaine de personnes a participé à l'opération de nettoyage lancée par l'association Surfrider et la ville avec le concours du Kentucky Ranch.

Répartis en plusieurs équipes, les bénévoles sont intervenus aux abords de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu, plage nord entre le parking de la Marenda et le bois des Pins et sur les rives de la Massane.

Au total, ce sont 10 m³ de déchets qui ont été récupérés par ces éco-citoyens qui ont consacré une matinée à oeuvrer pour une ville plus propre.

#### Enfants de la Mer

## Les expositions à découvrir

Plage sud, la promenade du front de mer accueille jusqu'à la fin du mois de septembre deux expositions présentées dans le cadre des Enfants de la Mer.

"El bosc d'aqui" -la forêt d'ici- de Cyril Ruoso est consacrée au massif de l'Albera. 20 panneaux permettent d'en découvrir la richesse sous un angle inédit

"Jungles, le royaume du milieu" est l'oeuvre collective de 4 photographes. En 80 panneaux, elle présente les bassins



forestiers de l'Amazonie, du Congo, d'Indonésie, de Madagascar et la mangrove sénégalaise.

## Débroussaillement

## Ce qu'il faut faire

En zone urbaine: les propriétaires ont l'obligation de débroussailler l'intégralité de leur parcelle, avec ou sans bâtiment. "Les propriétaires d'habitations situées en zone boisée et à moins de 200 m des bois doivent débroussailler et maintenir en état débroussaillé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 m

de part et d'autre des voies privées y donnant accès.»

Mas en montagne: l'arrêté préfectoral «oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 m des bois à maintenir en état débroussaillé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès.»

Site internet : http://www.risque-incendie.com

# Les temps forts de l'été



#### Juillet - août

## **Comment** s'informer

L'Office municipal d'Animation publie un programme mensuel des animations disponible dans tous les lieux publics. Il est téléchargeable sur le site internet de la ville qui propose un agenda très complet des rendez-vous. Autres outils d'information : les affiches qui présentent les rendez-vous de la semaine, la presse et les réseaux sociaux. Pour les feux d'artifice tirés au village et à Port-Argelès, le lan-

cement d'une fusée verte

indique que le feu aura lieu; si la

fusée est rouge, le feu est annulé en raison de la météo.

## Juillet - août

#### Les tournées de plage

Les plus grandes tournées de plage font étape à Argelès-sur-Mer au centre plage. 18 juillet : Judo tour littoral ; 22 juillet : sandball ; 27-28 juillet : Coca cola ; 28 juillet : NRJ extravadance ; 30 juillet : M6 Mobile ; 31 juillet - 1 a août : le village des jeux ; 2 août : Guli, Canal J, Tiji ; 3 août : La Française des Jeux ; 4-6 août : Coca cola zéro ; 5 août : Axe Boat ; 7 août : Evasion communication ; 9 août : Sprite ; 10-11 août : Orangina.

#### Juillet - août

#### L'été du patrimoine

Conférences en plein air organisées place de la République à 21h.

26 juillet : "Aux environs de l'An Mil, L'Albera, terres vicomtales". 9 août : fouilles de Taxo (p 11). 23 août : "structure et évolution du mas de l'Albera à l'époque moderne".

#### **Tous les dimanches**

#### Le terroir à l'honneur

Jusqu'au 9 septembre, rendez vous tous les dimanches aprèsmidi à partir de 18h esplanade Charles Trénet pour découvrir les produits du terroir catalan. Une participation de 3 euros permet l'acquisition de 6 bons de dégustation et d'une verre gravé au nom d'Argelès-sur-Mer.

#### 15 août

#### Umberto Tozzi

Le concert gratuit du 15 août organisé sur l'esplanade du casino aura pour vedette Umberto Tozzi, l'interprète du fameux Ti Amo. A 21h30.

#### 20 - 26 août

#### La fête des enfants

Labellisé Famille Plus, Argelèssur-Mer fait la part belle aux animations pour les tout-petits.

Du 20 au 26 août, le Passeport Kid permet des réductions auprès de nombreux prestataires de loisirs à tous les enfants jusqu'à 12 ans. Il est à retirer à l'Office municipal d'animation. Pendant cette semaine, spectacles et animations qui se concluront le 26 juin, esplanade Charles Trénet, par la fête des enfants.

#### 2 septembre

#### Aplec de Sardane

Les amateurs de sardane participent au 37° Aplec de sardane organisé par le Foment, au parking des Pins, à la plage.

# Les expositions de l'été

**Galerie Marianne**, espace Liberté. Ouverte du lundi au samedi de 15h à 19h. Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h.

#### Du 18 juillet au 7 août

Exposition huiles sur toiles de J.C. Blav.

#### Du 9 août au 8 septembre

Exposition huiles sur toile d'Arnica Dayinah.

#### Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine,

place des Castellans. Ouverte du mardi au vendredi de 10h à 18h. Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

#### Jusqu'au 31 août

Présentation de l'exposition "Gueules de bois" consacrée aux créations de David Marzo,

sculpteur sur bois et restaurateur de monuments historiques.

**Foyer communal**, rue du 14 juillet, sous le cinéma Jaurès. Ouvert du lundi au samedi de 15h à 19h. Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h.

#### Du 23 juillet au 1er août

Peintures et sculptures de Francie Renaux.

#### Du 13 au 22 août

Aguarelles, huiles et pastels de Suzanne Ayax.

#### Du 23 août au 1er septembre

Huiles, aquarelles et encres de Arlette Cartillier; aquarelles d'Adrien Salvery.

#### Promenade de front de mer, plage sud,

expositions en plein air.

Dans le cadre des Enfants de la Mer, "Jungles, le royaume du milieu" et "El bosc d'aqui" (*lire page 12*).

# La médiathèque Jean Ferrat inaugurée



La foule des grands jours avait répondu présente pour l'inauguration de la médiathèque Jean Ferrat qui s'est déroulée en présence de Pierre Aylagas, président de la communauté de communes Albères - Côte Vermeille et de nombreux maires de celle-ci.

Ceux qui n'avaient pas encore eu le loisir de découvrir ce nouvel espace culturel après les travaux dont il a été l'objet ont été frappés par la fonctionnalité des divers espaces où l'on peut consulter 23 000 livres, 5 000 CD et DVD et 3 000 périodiques.

A ce jour, la médiathèque compte 2 263 abonnés, soit plus de 22% de la population de la commune.

A vocation intercommunale, cette médiathèque rayonne sur tout le territoire de la communauté de communes. Localement, elle vient renforcer le pôle culturel du centre-ville qui comprend la galerie Marianne, le cinéma Jaurès et la Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine.

# Les dictionnaires remis aux futurs collégiens



La tradition de fin d'année scolaire a été respectée pour les élèves des 5 classes de CM2 des écoles Curie-Pasteur et Molière.

Les 123 enfants qui, à la rentrée prochaine, quitteront les bancs de l'école primaire pour ceux du collège des Albères ont reçu un dictionnaire qui les accompagnera dans leur scolarité.

La distribution s'est déroulée en présence de Pierre Aylagas, de Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation et de Jacqueline Payrot, adjointe au maire chargée du patrimoine.

## En suivant la ronde



Rue des Cyprès, passerelle de Port-Argelès, fin des travaux de l'aménagement de la route nationale, la ville avait décidé de faire d'une pierre... trois coups en groupant les inaugurations par une belle matinée d'un dimanche ensoleillé du mois de juin.

L'occasion pour un cortège composé de riverains, de déléqués de quartiers, de commerçants, d'élus, de techniciens de la ville et de la communauté de communes de découvrir le résultat final de long mois de travaux.

Rue des Cyprès, c'est un nouveau quartier qui s'est dessiné avec la construction de 64 logements sociaux.

Autour de ceux-ci, la ville a procédé à d'importants travaux de voirie (chaussée, trottoirs, piste

# Saint Jean: que vive la

Une fraîcheur bienvenue après une chaude journée d'été, des couleurs, de la passion, des chants, des danses, un feu et un spectacle pyrotechnique et un soirée parfaitement rodée... La célébration de la Saint Jean, place Gambetta, a démontré combien Argelès-sur-Mer savait encore honorer de belle manière les fêtes à fort caractère identitaire.

La célébration de la Saint Jean remonte à la nuit des temps quand, dans les villages, la population se regroupait pour fêter le jour le plus long de l'année. Au fil des années, la tradition a pris de plus en plus de force dans toutes les communes des Pyrénées-



Orientales.

Elle est l'expression de la catalanité, une soirée où petits et grands se rassemblent pour célébrer leur identité.

Et pour que la tradition soit respectée jusqu'au bout, el Casal

# des inaugurations



cyclable), de végétalisation et de sécurisation avec des bassins de rétention.

A Port-Argelès, c'est une toute nouvelle passerelle qui permet d'enjamber la Massane. En aluminium et de couleur grise, elle se fond dans le paysage. Enfin, la traversée du nord au sud du centre-ville par la route nationale offre au piéton, au cycliste et à l'automobiliste un cadre qui n'a plus rien à voir

avec celui connu depuis des décennies.

Avec une piste cyclable bidirectionnelle, des suspensions florales, l'enterrement des réseaux secs, l'installation de conteneurs pour la collecte sélective, du verre et des ordures ménagères, la route nationale a tout pour devenir la nouvelle vitrine d'Argelès-sur-Mer.

## tradition



de l'Albera s'est chargé de la distribution des ramallets (bouquets) de la Saint-Jean. Chaque bouquet comprend 4 plantes : l'immortelle, le millepertuis, l'orpin et le noyer.

Il est censé être doté de pou-

voirs médicinaux et de porter

Il est de coutume de l'accrocher à la porte de son domicile jusqu'à la prochaine Saint Jean où... il finira dans le bûcher.

# A l'école de l'environnement

Dans le cadre des Journées départementales de l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'espace Jules Pams à Valmy a accueilli plus de 800 écoliers, collégiens et lycéens du département venus présenter leurs travaux sur le thème de l'eau. Ces travaux, réalisés pour partie en collaboration avec le SAGE (Syndicat d'aménagement et de gestion de l'eau) du département, ont démontré l'intérêt porté par les scolaires à cette ressource si précieuse.

Accueillis par Pierre Broch, conseiller municipal délégué à l'environnement, les jeunes ont profité de ces deux journées à Argelès-sur-Mer pour découvrir les expositions organisées dans le cadre des Enfants de la Mer : "El bosc d'aquì" et "Jungles, le royaume du milieu".



## Les cadres techniques du rugby à Argelès-sur-Mer

Conseillers techniques départementaux et conseillers techniques régionaux de la Fédération Française de Rugby ont choisi Argelèssur-Mer pour effectuer leur séminaire de fin de saison.

Entre séances de travail, échanges et retours d'analyses, visites du département et sorties... gastronomiques, les cadres du rugby conduits par Eric Planes, conseiller technique régional et Jean-Claude Skrela, directeur technique national, n'ont pas chômé.

Reçus à l'hôtel de ville par Pierre Aylagas, accompagné de Jacqueline Payrot et Valérie Reimeringer, élues municipales, ils lui ont remis une cravate souvenir que le maire, qui fut lui aussi un cadre technique de la fédération, a accepté avec plaisir.





# PLAGE SPORTIVE



du 2 Juillet au 31 Août 2012

Matin

9h

Après-midi 14h à 19h Lundi Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

GYMNASTIQUE + RENFORT MUSCULAIRE

FOOTING ETIREMENTS GYMNASTIQUE + RENFORT MUSCULAIRE TENNIS BALLON à 10 h

FOOTING ETIREMENTS

BEACH RUGBY SAND

BEACH FOOTBALL BEACH VOLLEY

BEACH FOOTBALL



#### Age minimum : 10 ans pour les tournois

Rendez-vous devant le Poste de Secours 4

- les décharges sont à retirer à l'OMA ou sur place ( P4) pour tous les participants mineurs
- Pensez à votre serviette !!!
- Prévoir de l'eau et une protection solaire (casquette, T-Shirt)
- 3 Chausettes recommandées pour les tournois

le secours P4 Renseignements à l'Office Municipal d'Animation d'Argelès - 04 68 81 10 15

Inscriptions : tente animation de 14h à 14h30 près du poste de secours P4

